

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot de l'exécutif

Cher(es) confrères et consœurs,

Au début du mois de juillet, Jacques Bérubé, directeur d'usine, nous a rencontrés pour nous informer qu'une promo serait lancée sur le marché pour le 1^{er} octobre. Il s'agit d'une promo Budweiser NFL qui consiste en des verres insérés dans les caisses, le même principe que ce que nous avons fait l'hiver dernier et pour lequel Peter Delamont avait félicité les salariés pour leur efficacité. Pour remercier les salariés de leur bon travail, M. Bérubé nous offre deux options; soit la bière est produite et embouteillée à London et l'insertion des verres est faite en Ontario par un sous-traitant, soit on embouteille la bière ici, à l'usine de Montréal et on signe une lettre d'entente pour permettre à l'employeur de faire faire l'insertion des verres en sous-traitance même si nous avons des salariés réguliers en mises à pied. Après avoir analysé la situation en profondeur, l'exécutif syndical a avisé l'employeur qu'il n'était pas question pour nous de signer une lettre d'entente qui lui permettrait de faire faire notre travail en sous-traitance quand il y a des salariés réguliers en mises à pied. Il est peut-être vrai qu'en produisant la bière ici on aurait permis à certains salariés de travailler mais il n'était pas question pour nous d'ouvrir la

porte à la sous-traitance. C'est d'ailleurs l'un des messages que les membres présents lors de la dernière assemblée générale spéciale nous avaient passé. L'employeur a négocié avec le syndicat un contrat de travail de sept (7) ans et dès qu'une des clauses ne fait plus son affaire, il tente de renégocier en cours de convention collective des conditions différentes. De plus, au cours des derniers mois, l'employeur, avec Jacques Bérubé à sa tête, se comporte comme un dictateur avec les salariés. Ils disciplinent les salariés de façon exagérée en tentant de faire des exemples avec certains individus qui pourtant ne sont pas des salariés problématiques. Le régime de terreur que l'employeur tente d'implanter en forçant les gens à faire du surtemps, en menaçant de faire faire notre bière à London, toutes les mesures disciplinaires exagérées et l'attitude arrogante de certains gestionnaires contribuent à instaurer un climat malsain, d'autant plus que la majorité des problèmes auxquels nous faisons face en ce moment sont causés par les mauvaises décisions de nos dirigeants. Vous comprendrez que dans un contexte comme celui-là, il est difficile pour nous de collaborer avec l'employeur qui, de toute façon, n'en fait qu'à sa tête.

Votre comité exécutif

Volume 9, No : 03

Aout 2012

Dans ce numéro

• Mot de l'exécutif	1
• Résumé du Breweryconcil	2
• V.-P. Brassage • V.-P. Livraison	3
• Conseil confédéral • Consigne à la hausse • Départ et Nouveau	4

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Bonjour à toutes et à tous,

Tel qu'adopté par l'assemblée générale, l'exécutif du STTBL avait mandaté trois personnes pour participer au Brewery Council qui se déroulait à Kelowna en Colombie Britannique durant la dernière semaine du mois de juin. Yanic Beaudry (président), Raymond Dionne (VP empaquetage) et Sylvain Moreau (VP expédition) ont donc pris part aux différentes rencontres.

Voici un résumé des rencontres du Brewery Council et du CBWA.

Brewery Council :

La rencontre de cette année fut particulièrement populaire puisque 56 représentants syndicaux étaient présents. Il y avait des représentants de 15 brasseries au Canada (Labatt, Molson, Moosehead, Sleeman, British Columbia Brewery), en plus des représentants de réseaux de distribution de toutes les provinces. Tous les représentants syndicaux ont présenté le portrait de la situation de leur usine ou de leur centre de distribution. Si la situation est similaire dans toutes les usines de Labatt quant aux problèmes et aux frustrations des gens, il en est tout autrement pour les autres brasseurs et plus particulièrement pour ceux de Molson. En écoutant les gens de Molson parler des relations patronales-syndicales et des conditions de travail qu'ils négocient pour leurs travailleurs, on en vient à envier les salariés de Molson. La compagnie fait peut-être moins

d'argent qu'AB-Inbev, mais le respect des salariés, des clients et des consommateurs est encore présent. Tout un contraste avec ce qui se fait chez nous.

CBWA :

Cette année pour la rencontre du CBWA, il avait été convenu que les conseillers syndicaux des six usines de Labatt seraient invités puisque des sujets importants, concernant les centrales syndicales, seraient abordés.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre tel les enjeux avec Manuvie, les enjeux en santé-sécurité, la croissance des ventes de canettes au détriment de la bouteille et les tendances du marché. Il a également été question du régime de retraite, du coût de la bière, des parts de marché et des profits dans chaque province ainsi que du climat de frustration et d'insécurité dans toutes les usines de Labatt au Canada. Nous avons finalement passé beaucoup de temps à discuter des actions à prendre en vue des prochaines négociations pour le renouvellement des conventions collectives. Plusieurs questions ont été soulevées et un comité de travail a été formé afin de créer un plan d'action en vue des prochaines négociations et afin de mettre sur pied un plan d'action en cas de conflit de travail. Le plan d'action sera complété avant l'automne, pour qu'il soit présenté aux centrales syndicales afin de s'assurer que nous aurons leur support le cas échéant.

La prochaine convention collective qui arrive à échéance est celle d'Edmonton à la fin mars 2013. Nos conditions de travail sont attaquées à chaque renouvellement de convention collective depuis plus de 10 ans maintenant et il faut se donner les moyens de contrer ces attaques de nos conditions de travail.

Visite du centre de distribution de Port Coquitlam (PoCo).

Nous avons profité de notre visite dans l'ouest canadien pour aller visiter le centre de distribution de Port Coquitlam (PoCo) qui est opéré par Brewers Distributor LTD (BDL), compagnie appartenant à Labatt et Molson qui fait la distribution de leurs produits dans l'ouest canadien. La raison pour laquelle il était important pour nous de visiter ce centre de distribution est que depuis quelques mois, ils ont installé une machine qui fait le travail de ceux qui font la préparation de commandes (mixtes).

L'entrepôt d'une superficie de 438 464 pieds carrés est divisé en plusieurs sections, soit l'entreposage, un grand espace réfrigéré (14 800 pieds carrés), un endroit pour la destruction de canettes, pour le traitement du vide et ce qui nous intéresse, pour la préparation de commande (mixte).

En moyenne, il se traite (mixtes) 158 386 caisses de 12 par jour, l'équivalent de 6 674 hectolitres. également, en moyenne, 1 456 barils par jour.

Il y a 30 SKUs en baril et 204 SKUs de produits empaquetés (canettes et bouteilles). Ils expédient également, en moyenne, 1456 barils par jour.

Pour ce qui est du robot qui sert à la préparation de commande, il nécessite 50 000 pieds carrés pour opérer, soit 15% de la superficie totale de l'entrepôt. Il a une capacité de 253 000 caisses par jour avec 300 différents SKUs.

Pour le moment, le robot ne fonctionne qu'à 7% de sa capacité et la compagnie qui a installé la machine travaille à temps plein depuis 3 mois pour la rendre efficace. Le problème est qu'ils avaient le choix entre 2 machines et qu'ils ont choisi la moins chère. « Si t'achètes une Pinto, tu n'en feras pas une Ferrari », n'ont cessé de nous dire les opérateurs rencontrés. Nous avons pu voir le robot à l'œu-

vre et force est d'admettre que c'est très impressionnant. Nous avons convenu de reparler avec les représentants syndicaux à l'automne afin de connaître la progression du robot.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à parler à Yanic, Raymond ou Sylvain, ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

V.-P. Brassage (Christian Curadeau)



Bonjour à toutes et à tous.

Depuis ma dernière chronique, un nouveau spécialiste brassage s'est joint à l'équipe. Il s'agit de Thibaut Hochet anciennement de chez brasseur Montréal et de chez Lyon en Australie. Thi-

baut apporte avec lui un bagage fort utile et pertinent. J'aimerais donc lui souhaiter la bienvenue chez Labatt et bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Pour ce qui est de la bière, nous continuons d'envoyer beaucoup de citernes vers

London et Halifax. Bière qui finit par revenir au Québec en format canette.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter de bonnes vacances à tous nos membres.

Christian Curadeau
V.-P. Brassage

V.-P. Livraison (Sylvain Gervais)



Bonjour à toutes et à tous.

Le 21 juin dernier, c'est avec grand plaisir que notre confrère Laurent Dubois a reçu les employés de la livraison chez lui pour un party au « Larry Baby Bar ».

Lors de cette réception, nous avons pu revoir certains de nos anciens confrères qui ont profité de cette

occasion pour fêter avec nous. Plusieurs raisons ont contribué à la réussite de cette fête : la nourriture était excellente, le grand nombre de participants, la belle ambiance et la bière bien froide. J'aimerais remercier Laurent ainsi que la Direction (Patrick Viau, Éric Moquin et Alex Gauthier) pour avoir contribué financièrement au succès de cette soi-

rée.

Laurent m'a informé de son intention de faire une activité similaire (épluchette de blé d'inde) au mois d'août prochain.

Sylvain Gervais
V.-P. Livraison

Conseil confédéral

Tout un rendez-vous !

Le dernier conseil confédéral a bien préparé le menu pour la rentrée, qui sera sans aucun doute fort animée. Si la conjoncture politique et sociale du Québec et du Canada en dictera une bonne partie, nous mènerons aussi les activités prévues dans notre plan de travail issu du 63^e Congrès de la CSN.

La crise sociale dans laquelle le gouvernement Charest a fait plonger le Québec nous interpellera nécessairement, et ce, dès la mi-août avec la rentrée dans les cégeps et les universités. On le sait, la crise étudiante est loin d'être résolue. La loi 12 (projet de loi 78), qui abolit bien des libertés, s'appliquera avec force. Au fédéral, C-38, loi mammoth qui vient modifier plus d'une soixantaine de législations, dont l'assurance-emploi, l'évaluation des projets environnementaux ainsi que l'âge de l'admissibilité à

la pension de la sécurité de la vieillesse, détruit nos acquis sociaux. Devant de telles attaques, et sans compter celles à venir, nous devons mettre des plans d'action en œuvre. Faire des alliances sera nécessaire pour parvenir à les contrer.

Ainsi, les délégué-es au conseil confédéral ont adopté une série de propositions et de documents pour soutenir le travail des organisations de la CSN et des syndicats pour les prochains mois. Ces documents seront disponibles sous peu sur le site Web de la CSN, dans la section documentation, sous l'onglet conseil confédéral : *Le Québec mérite mieux, Le budget fédéral de 2012 et la réforme du programme de l'assurance-emploi : des modifications régressives, Le projet de rapatriement du programme fédéral d'assurance-emploi au Québec, Partenaire pour un Québec français* et la plateforme CSN en immigration.

Robert Daneau
V.-P. à l'information,
Membre du Conseil confédéral

Système de consignation

Le syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt, la FC-CSN et le syndicat de la SAQ (FEESP-CSN) accueillent favorablement la décision du gouvernement de faire passer la consigne des

canettes de bière et de boissons gazeuses de 5 à 10 cents et son ouverture à l'élargir à d'autres types de contenants de boisson. Cette décision crée un incitatif supplémentaire pour encourager les Québécois à rapporter leurs canettes consignées et à faire une diffé-

rence encore plus marquée aux plans environnemental et social ou encore d'encourager les consommateurs à boire de la bière en bouteille ce qui est encore plus écologique puisque la bouteille est réutilisable.

Robert Daneau v.-p. info

Départs Bertrand Montpetit Gaétan Rochefort	Nouveau Permanent Aucun nouveau permanent	Collaborateurs: Comité journal: Mylène Tellier Claude St-Onge	V.P. à l'information: Robert Daneau Impression: Imprimerie Caméléon
--	---	--	--

